

### Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

Si la présentation du Budget en fin de mandature est toujours un exercice particulier, elle revêt cette année une dimension inédite. Comme on l'avait souligné au moment de la présentation des *Orientations budgétaires* malgré le contexte actuel particulièrement incertain à tous égards y compris en matière de dépenses et de ressources futures, ce *Budget 2021* marque la volonté de la Région de poursuivre ses engagements.

On pourra cependant regretter que, sur plusieurs points, la traduction des objectifs de la *Breizh Cop* qui sont affichés ne va ni suffisamment vite ni suffisamment loin, ce que d'autres interventions diront sans doute de manière plus explicite. Disons simplement qu'en matière de soutien à l'activité économique et à l'emploi, la Région ne manque pas de moyens d'infléchir le jeu beaucoup plus fortement qu'elle ne le fait jusqu'à présent en faveur de l'emploi durable et de qualité au plan social comme environnemental. Au delà des interventions d'urgence de ces derniers mois, le rapport sur les aides aux entreprises - présenté à cette même session - permet en effet de mesurer que le rôle joué par la Région dans ce domaine sous l'angle du soutien à investissement est loin d'être insignifiant.

S'agissant de la Mission 3, la FSU se reconnaît globalement bien dans l'avis du CESER, en particulier s'agissant des budgets consacrés à l'immobilier, à l'équipement et au fonctionnement des lycées, ou encore sur le numérique éducatif. La FSU reprend également à son compte l'inquiétude manifestée par le CESER à propos des engagements de la future *Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne*. En effet, au-delà du retard déjà pris, le programme de la Région fait état de tous les partenaires de l'enseignement bilingue mais se garde bien de mentionner l'Éducation nationale. Ce n'est pas bon signe. La FSU se demande donc si l'on n'est pas en train d'assister là à une remise en question de la dynamique engagée depuis des années.

Sur d'autres points, l'avis reflète moins nos points de désaccord avec la politique régionale. Deux d'entre eux sont bien connus, à savoir la politique de soutien à l'apprentissage qui se poursuit toujours d'une façon ou d'une autre, et les ambiguïtés toujours pas levées de la nouvelle compétence de la Région en matière d'*Information sur les formations et les métiers*.

Rappelons que cette dernière compétence transférée à la Région n'est pas une compétence en matière d'*orientation*, celle-ci demeurant sous la responsabilité de l'État. Pourtant cela n'empêche pas la Région d'afficher partout IDEO comme le « *service public d'information et d'aide à l'orientation breton* ». Mais bien entendu, l'ambiguïté n'est que dans l'œil de celui qui lit !

Notons enfin sur ce point que nos deux pommes de discorde ont bien failli se retrouver ensemble à la faveur d'une proposition d'avis recommandant à la Région de développer davantage l'information sur l'apprentissage auprès des publics (*sic* !). Qu'une telle confusion puisse être faite au moment où la Région s'apprête à engager la mise en œuvre opérationnelle de son *Plan d'action* à destination des publics scolaires et des équipes éducatives n'est vraiment pas fait pour nous rassurer.

Mais du moins cela permet de prouver ce que dit la FSU depuis des mois et que la Région se refuse obstinément à entendre : son rôle en la matière n'apparaît vraiment pas comme neutre aux différents acteurs, en l'occurrence patronaux. Voilà de quoi alimenter nos débats pour le futur CPRDFOP.

La FSU soutient les observations du CESER concernant les moyens investis dans l'accompagnement vers l'emploi et la formation des jeunes particulièrement fragilisés dans la période que nous connaissons.

Comme l'a souligné le CESE le 2 décembre dernier dans sa déclaration "*Jeunes, le devoir d'avenir*", les dispositifs de soutien en réponse à la crise tels que le plan *#1 jeune\_1\_solution* posent la question de leur durée dans le temps comme de la qualité des « solutions » proposées. En effet si le processus de précarisation peut être très rapide chez des jeunes déjà fragiles, le retour à une situation sûre permettant de se projeter est long quant à lui, et il suppose d'intervenir sur une multiplicité de facteurs. Or trop souvent les solutions d'urgence sont des réponses de court terme et parant au plus pressé.

La FSU s'associe au vœu du CESE d'une réforme structurelle de nos politiques de jeunesse pour mettre fin à la précarité des jeunes, ce qui passe notamment par l'accès aux minima sociaux des 18-25 ans.

Une remarque pour finir : il est incompréhensible que les leviers que pourrait mobiliser l'*Éducation nationale* - signataire avec la Ministre du travail de la circulaire relative au plan *#1\_jeune\_1\_solution* - occupent une place totalement marginale dans la déclinaison de ce plan.

La FSU revendique la création de places permettant d'accueillir en formation tous les jeunes dans de bonnes conditions ainsi que la création de moyens socio-éducatifs et de santé scolaire et universitaire dans les établissements, en particulier dans les lycées professionnels, pour prendre en charge de manière pluri-professionnelle les difficultés rencontrées par les jeunes. Elle demande à la Région de mettre ces problématiques à l'ordre du jour des échanges avec les représentants de l'État dans le cadre des travaux du CREFOP.